

<http://clg-soulas-bazoches-les-gallerandes.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article29>



Demi-pension

- Gestion -

Date de mise en ligne : jeudi 9 septembre 2021

Copyright © Collège Louis-Joseph Soulas de BAZOCHES LES

GALLERANDES - Tous droits réservés

Le service de restauration du collège est ouvert du lundi au vendredi selon le principe du forfait, DP4 pour 4 jours (lundi, mardi, jeudi, vendredi) et DP5 pour 5 jours (lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi)

Le changement de régime n'est possible qu'en fin de trimestre. Tout trimestre commencé est du.

Les forfaits sont calculés sur la base de 140 jours annuels pour la DP4 et 177 jours annuels pour la DP5

Les tarifs pour l'année scolaire 2022/2023 sont les suivants :

Trimestre 1 : de septembre à décembre 2021

DP4 : 182.85 euros et DP5 : 227.70 euros

Pour les 2 trimestres suivants les tarifs ne sont pas encore connus

Le règlement de la demi-pension peut s'effectuer en chèque, espèces, virement ou par l'intermédiaire des téléservices en vous connectant à l'adresse educonnect.education.gouv.fr.

Il est possible de demander un échéancier par courrier uniquement auprès de l'agence comptable à l'adresse suivante :

Lycée Duhamel du Monceau

A l'attention de Mme Tardif

16 Avenue de France

45300 Pithiviers

Dans le courrier il doit être précisé le nom, le prénom et la classe de l'enfant, son régime de demi-pension (DP4 ou DP5) et le nom du collège

Il est également possible de déjeuner exceptionnellement. Pour cela, les repas doivent être achetés à l'avance auprès de la gestionnaire pour un montant unitaire de 4,20 euros.